MINISTERE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE
-=-=-=-=-=-=-=-

UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTEGRE
-=-=-=-=-=-=-=

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But- Une Foi
-=-=-=-=-=-=-=-

AGENCE : PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

RAPPORT D'AVANCEMENT STANDARD 2014

PROJET:APPUI AUX FILIERES AGROALIMENTAIRES D'EXPORTATION

N°ATLAS MLI10-00080710

PERIODE DE RAPPORTAGE : 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI) Décembre 2014

SIGLES ET ABREVIATIONS

APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
ATLAS	Logiciel du Système de gestion du PNUD
CIR	Cadre Intégré Renforcé
COPROMANG	Coopérative des Producteurs de Mangues
CPAP	Plan d'Action du Cadre de Coopération
CSCRP :	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
EDIC	Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce
FIAGRO	Appui aux Filières Agroalimentaires d'exportation
IFM Mali	Interprofession de la Filière Mangue du Mali
MOBIOM	Mouvement Biologique
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OPV	Office de Protection des Végétaux
PCDA	Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUAD	Plan des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROSEMA	Production, Commercialisation et Transformation du Sésame au Mali
SCAP	Stratégie Commune d'Assistance Pays
SIA	Salon International de l'Agriculture
UMOCI :	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré
UTRAFRUY	Unité de Transformation des Fruits de Yanfolila

I.OBJET :

1-Rappel du contexte et de la justification du projet :

La vocation agricole du Mali est un atout pour son développement économique. L'important potentiel de production agricole, notamment de mangues dont le pays dispose, devrait être exploité en vue de contribuer à atteindre les objectifs de développement visés.

L'objectif du CSCRP 2012-2011 vise un développement économique et social à travers « une croissance ré-distributive et inclusive» demeure une constante de la politique du Gouvernement du Mali.

Conformément au Plan d'actions prioritaires du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP 2012-2017) qui vise le renforcement des capacités productives et commerciales dans les filières agricoles (mangue, karité, sésame, gomme arabique) en vue d'augmenter les exportations et les revenus des producteurs, le Projet d'Appui aux Filières Agroalimentaires d'exportation (FIAGRO) initie des activités concourant à l'accroissement des exportations des produits agroalimentaires d'exportation, notamment la mangue. L'approche filière a été retenue pour la réalisation de ces activités. Ainsi, les activités du projet portent aussi bien sur le renforcement des capacités productives que le renforcement des capacités commerciales.

La première revue annuelle du CSCRP 2012-2017 tenue du 04 au 05 juillet 2013 a évalué l'état de mise en œuvre du Cadre Intégré à travers le renforcement des capacités productives et commerciales des filières agricoles : mangue, gomme arabique et karité.

Le Projet FIAGRO a été conçu sur la base des résultats des précédentes phases :

- Projet Amélioration de la qualité des mangues » de 2005 à 2007 ;
- Projet d'Appui à la Commercialisation des Mangues" de 2008-2011.

La continuation des activités du projet a largement contribué à la dynamique que connaissent les exportations de mangues qui sont passées de 2.915 tonnes en 2005 à 37.572, 771 tonnes en 2014[1], soit un taux d'augmentation de 871,80% sur la période avec près de 8 milliards de FCFA de chiffre d'affaires généré par les Exportateurs et plus de 5 milliards de FCFA de revenus engrangés en 2013 par les producteurs comme ressources additionnelles.

[1]Rapport de la Journée de validation des statistiques d'exportation et du bilan de la commercialisation de la mangue campagne 2014, le 25 novembre 2014

2. Objectifs du projet.

2.1-Objectif Global :

Le projet a pour but l'accroissement de l'offre de produits nationaux sur le marché international.

Dans le contexte décrit plus haut, cela se traduit par l'augmentation du revenu des acteurs de la filière, **voire la réduction de la pauvreté par l'exportation**.

2.2-Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Améliorer la qualité des mangues à l'exportation ; développer le reflexe de surveillance phytosanitaire des vergers chez les producteurs par l'entretien des vergers et la sensibilisation ;
- Renforcer les capacités des Producteurs de mangues sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ;
- Renforcer les capacités des acteurs de la filière mangue en vue de répondre aux exigences commerciales et réglementaires des marchés internationaux ;
- Contribuer au développement des marchés et la diversification des marchés
- Augmenter les revenus des acteurs de la filière.

3. Résultats attendus du projet

Les résultats attendus du projet sont :

Résultat 1 : La qualité des mangues à l'exportation est améliorée

Résultat 2 : Les revenus des producteurs ont augmenté

Résultat 3 : Les capacités des Producteurs de mangues sont renforcées sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA)

Résultat 4 : Les capacités des acteurs sont renforcées/Les infrastructures de conditionnement à usage collectif sont mises à niveau.

Tous ces résultats concourent à l'augmentation du volume des exportations de mangues et l'augmentation du revenu des acteurs.

4-Liens avec l'UNDAF et soutien aux objectifs de développement nationaux (CSCRP et OMD)

Les résultats attendus sont conformes aux objectifs prioritaires du Gouvernement consignés dans la Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP 2012-2017) :

- **Cadre/ Résultats CSCRP 2012-2017** : 1er Axe prioritaire d'intervention: « Promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres et créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus.

Ces objectifs concordent avec ceux des PTF découlant du:

- **CADRE/ RESULTAT UNDAF (2008-2012)** : « Lutte contre la pauvreté et Atteinte des OMD»
- **PRODUIT UNDAF 2.2.1** « Les capacités et les systèmes de gestion des structures nationales sont renforcés pour une meilleure appropriation/mise en œuvre des programmes nationaux ». Le secteur privé malien bénéficie d'un cadre intégré du commerce renforcé
- **PRODUITS CPAP (2008-2012) ESCOMPTE** : « La coordination et le reportage de l'Aide extérieure sont améliorées /Les ressources du Cadre Intégré du Commerce sont mobilisées et utilisées efficacement ».

L'UMOCI a été impliquée dans le processus d'élaboration du Plan d'Aide au Développement des Nations Unies (UNDAF 2013-2018). Le document UNDAF 2013-2018 n'est pas encore disponible. Il a été suspendu suite au coup d'Etat de mars 2012.

Toutefois, pour accompagner la Feuille de route du Gouvernement de Transition, un Cadre Conjoint des Nations Unies d'Appui à la Transition (CCAT) au Mali a été élaboré en mars 2013. Le CCAT au Mali est le cadre stratégique commun des activités opérationnelles des Nations Unies au Mali, mis en œuvre durant la période exceptionnelle que constitue la transition.

Après la mise en place des institutions démocratiques (Président de la République et le Gouvernement), un Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) de 2013 à 2018 a été élaboré sur la base des orientations du Président de la République suivant un processus impliquant l'ensemble des ministères, le Programme d'actions du Gouvernement (PAG) est conçu autour de 6 axes prioritaires :

- la mise en place d'institutions fortes et crédibles ;
- la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
- la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale ;
- la reconstruction de l'école malienne ;
- **la construction d'une économie émergente et**
- la mise en œuvre d'une politique active de développement social.

En 2014, il y a eu l'adoption de la Déclaration de Politique Générale du nouveau premier ministre. Elle tourne autour des axes suivants :

- le renforcement des institutions ;
- la sécurité ;
- la réconciliation nationale ;
- l'émergence économique ;
- le développement social.

Dans la Déclaration de Politique Générale, le Gouvernement s'engage à la levée des contraintes fondamentales et mettre en place les conditions favorables au développement du secteur privé du Mali avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'urgence d'appui audit secteur.

5. Les principaux partenaires d'exécution :

Les modalités d'exécution du projet sont celles dites de « l'Exécution Nationale » par le Ministère chargé du Commerce.

A cet effet, le projet est exécuté par l'UMOCI, sous la supervision du Directeur National du Commerce et de la Concurrence (DNCC). Le PNUD est le partenaire stratégique.

Les autres partenaires sont :

- Office de Protection des Végétaux (OPV) ;
- L'Interprofession de la Filière Mangue au Mali (IFM Mali) regroupement les cinq (05) familles professionnelles des acteurs (pépiniéristes ; producteurs ; pisteurs ; transformateurs et commerçants/exportateurs) ;
- Les Organisations Professionnelles Agricoles des zones d'intervention (Bamako, Koulikoro, Sikasso, Yanfolila, Bougouni, Konlondiéba).

II.RESSOURCES :

1-Budget total du projet :

Le budget du Plan de travail annuel 2014 est 1.153.031.667 FCFA.

2-Ressources disponibles

Les ressources sont prévues sur le Budget d'Etat au cours des arbitrages budgétaires annuels et la contribution du PNUD.

En 2014, le PNUD a contribué au projet en rétrocédant la totalité des montants des avances de fonds conformément à l'amendement à l'accord de partage de cout entre le Ministère du commerce et le PNUD.

3-Contributeurs/ Donateurs :

En raison du retard accusé dans la mise en place des mécanismes et procédures du CIR, le projet n'a pas été soumis au Fonds multilatéral du CIR. C'est pourquoi, le projet est principalement financé par le Budget d'Etat et le PNUD.

III- RESULTATS

1-Degré de progrès vers les effets/niveau de réalisations des produits :

- La qualité des mangues est améliorée ;
- Les revenus des producteurs de mangues ont augmenté ;
- Les producteurs ont partagé l'expérience avec d'autres pays ;
- Les capacités des acteurs de la filière mangue sont renforcées;
- Les capacités des PME de transformation sont renforcées ;

- Les acteurs sont accompagnés dans les manifestations commerciales : les contacts sont noués et les commandes sont prises ;
- les capacités des GIE chargés du traitement phytosanitaire sont renforcées sur les techniques de traitement.

2. Les principales activités menées et les réalisations.

2.1 Améliorer la qualité des mangues à l'exportation

2.1.1 Couverture phytosanitaire de 10.000 Ha de vergers de manguiers (1ère phase du traitement phytosanitaire) et 7500 ha (2ème phase du traitement):

Les 2 phases du traitement phytosanitaire ont été réalisées dans les zones à fort potentiel de production de variétés exportables. Il s'agit de Bamako et environs, des cercles de Sikasso, de Kolondièba, de Kadiolo, de Bougouni, Yanfolila, Koutiala et certaines zones proches de la frontière avec le Burkina Faso. Tous les vergers identifiés en collaboration avec l'Interprofession de la Filière Mangue au Mali (IFM Mali) ont été traités. Les Rapports sont disponibles.

Dans le cadre du suivi, l'OPV a effectué les missions de prospection et d'évaluation d'impact des opérations de traitement dans les zones d'intervention avant et après les opérations de traitement. Pour mieux assurer les activités liées au suivi du traitement, un protocole d'accord a été signé entre les parties prenantes : DNCC au nom de l'UMOCI, OPV et IFM.

Un suivi a été également effectué sur place par les organisations paysannes et les Chefs de zone désignés par l'Interprofession de la Filière Mangue au Mali (IFM Mali).

Le traitement de chaque verger a fait l'objet d'une fiche cosignée par le producteur ou son représentant et le prestataire.

2.1.2 Sketch de sensibilisation sur la lutte sur la lutte mécanique des vergers de manguiers en langue nationale bambara à la Télévision Nationale : 14 diffusions.

2.1.3 Formation de 30 producteurs de mangues de la Région de Sikasso sur la lutte mécanique et les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), du 17 au 18 juillet 2014 à Sikasso.

Les objectifs de la formation étaient :

- de former les acteurs et les partenaires sur la lutte mécanique contre les mouches de fruits ;
- d'amener les acteurs à s'approprier des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ;
- de renforcer les compétences des producteurs sur l'identification des mouches des fruits et des moyens de luttes ;
- de sensibiliser les acteurs sur les techniques d'entretien des vergers de manguiers.

Lors de la formation, cinq (05) modules ont été dispensés :

- les BPA et ses exigences ;
- les techniques d'entretien d'un verger
- les pratiques culturales d'un verger
- identification des mouches de la mangue
- lutte mécanique contre les mouches des fruits.

A la fin de la formation, les producteurs sollicitent au Président de l'IFM et au Cadre Intégré de multiplier les formations afin qu'ils puissent faire face aux exigences des marchés internationaux. Selon les producteurs, le fait de multiplier les formations, cela permettra d'un côté de vendre des produits de bonne qualité et de l'autre côté, augmenter leurs revenus.

2.2 Appuyer l'Interprofession de la Filière Mangue (IFM) dans la collecte, le traitement, l'analyse des statistiques de commercialisation des mangues

2.2.1 Appui aux Comités régionaux de l'IFM: collecte, traitement et analyse des données statistiques de commercialisation de mangues dans les bassins de Sikasso, de Koulikoro et Bamako et environs ;

2.2.2 Atelier national de validation des statistiques et du Bilan de la campagne mangue 2014, tenu le 29 novembre 2014 à Bamako.

Le mardi 25 novembre 2014 s'est tenue au Centre International de Conférence de Bamako (CICB), la journée nationale de validation des statistiques et bilan de la campagne mangue 2014.
Placée sous la coprésidence du Ministère du Développement Rural et de l'Assemblée Permanente de la Chambre d'Agriculture du Mali (APCAM), cette journée a été organisée par l'Interprofession de la Filière Mangue (IFM Mali) avec l'appui de ses partenaires cités ci-dessous :

- le Programme de Compétitivité et Diversification Agricoles (PCDA),
- le projet Cadre Intégré pour le commerce ;
- l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM).

L'objectif général de la journée était de faire l'état des lieux du déroulement de la campagne 2014 de production, de commercialisation (y compris l'exportation) et de transformation de la mangue, puis de dégager les recommandations sur la base des contraintes rencontrées.

Il est ressorti des travaux de la Journée que le volume des exportations de mangues en 2014 est de 37.572, 771 Tonnes. Les exportations se décomposent comme suite :

- mangues fraîches conditionnées et exportées en l'état : 28.328,111 Tonnes
- mangues transformées en purée, concentrée, confiture et séchées : 9.244,66 Tonnes

Les exportations ont atteint une valeur de 7.958.321.416 FCFA aux exportateurs. Cela se traduit par une amélioration de la balance commerciale de notre pays d'autant et des ressources additionnelles de 5.713.654.982 FCFA engrangés par les producteurs.

A l'issue des travaux, les recommandations suivantes ont été formulées :

- poursuivre le traitement des vergers et la mise en place d'un système de lutte efficace contre les mouches de fruits afin d'améliorer la qualité et la quantité de la mangue;
- appuyer la diffusion et l'émergence de vergers commerciaux pour soutenir une production quantitative et qualitative;
- faciliter le transport de la mangue avec des moyens adaptés ;
- appuyer l'IFM-Mali dans la collecte, le traitement et l'analyse de données sur toute la chaîne, particulièrement sur la production de mangues ;
- faciliter l'accès aux zones de production de mangue;
- harmoniser les interventions programmes /projet intervenant dans la lutte contre les mouches des fruits;
- appuyer l'aménagement des micros barrages dans les bassins de production de mangue;
- faciliter l'accès au financement : Mise en place de fonds de garantie ;
- mettre en place un système d'approvisionnement pérenne en pots approprié pour la production de plants certifiés;
- élaborer une stratégie nationale de développement de la filière mangue.

2.3 - Appuyer la promotion commerciale et diversifier les marchés.

2.3.1 Participation du Mali à la 50ème édition du Salon International de l'Agriculture (SIA), tenu du 22 février au 02 mars 2014

La délégation du Mali était conduite par le Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural qui avait à ses côtés le Chef de Cabinet du Ministère en charge des investissements, le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), le Directeur Adjoint de l'Office du Niger, les responsables des services de l'Agriculture, des Productions et industries Animales, de la Recherche Agricole. Le SIA est un salon du monde de l'Agriculture dont l'objectif principal est le partage d'expériences.

Les Objectifs visés par le Mali au Salon de Paris 2014 étaient :

- sur le plan commercial : Faire des ventes promotionnelles des produits agricoles ayant un niveau de pénétration sur le marché français et Européen (Mangues du Mali, produits transformés solides et liquides : fonio, beurre de karité, jus de gingembre, bissap, mangue, baobab, etc.) ;
- Sur le plan Institutionnel : faire connaître les immenses potentialités Agricoles du Mali (Office du Niger, Cheptel, gomme arabique, sésame, anacarde, etc.) ;

- Sur le plan organisation : Promouvoir les échanges de partenariat pour améliorer le niveau de structuration professionnelle et les méthodes de travail et de gestion des filières Agricoles.

Comme objectifs spécifiques, il s'agissait :

- d'échanger sur les procédures et formalités d'enregistrement des Exploitations Familiales dans l'objectif de préparer le lancement du processus au niveau national (l'année 2014 a été consacrée Année internationale des Exploitations Agricoles Familiales par les Nations Unies) ;
- de s'enquérir de l'expérience des structures de financement des jeunes agriculteurs de France ;
- de favoriser l'appropriation du processus d'insémination artificielle par les producteurs de lait.

L'UMOCI a pris en charge 07 acteurs et 03 encadreurs sont accompagnés. Elle a également contribué aux dépenses liées aux frais généraux de la manifestation pour appuyer APCAM, chef de file. A cette occasion, des ventes promotionnelles des produits de confitures de Yanfolila ont été effectuées.

2.2.2 Participation à la 5ème Edition du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI), du 18 au 26 avril 2014 à Bamako

Organisé par l'APCAM, le SIAGRI est une vitrine d'exhibition et de vulgarisation des nouvelles technologies de production et de transformation des matières premières et agro-alimentaires. Il est aussi une plate-forme d'expression et de promotion de produits et services, un cadre privilégié de rencontres et d'échanges d'expériences des professionnels du secteur de l'Agriculture.

Le thème central de cette 5ème édition était : les Exploitations Agricoles Familiales : fondement de la Sécurité Alimentaire au Mali. Le choix du thème est motivé par la contribution du Secteur Agricole à la stabilité économique et sociale du pays à travers la création d'emplois formels et informels et d'activités génératrices de revenus ainsi que dans la sécurité alimentaire et à l'amélioration du cadre de vie des populations.

L'UMOCI a participé à la conférence à travers :

- l'accompagnement de la Coopérative « Djiguya » de transformation des produits agroalimentaires de Yanfolila par la prise en charge d'un stand pour la promotion des produits de confitures ;
- la participation à la journée mangue au SIAGRI 2014 par la présentation d'un thème à la conférence débats.

2.2.2 Participation à la Nuit Verte, du 21 au 26 mai 2014 de Paris :

Accompagnement de deux (2) acteurs de la filière mangue et recherche de partenaires pour la gomme arabique et la confiture de l'UTRAFRUY.

2.2.3 Participation au Salon International de l'Agroalimentaire (SIAL), tenu du 19 au 23 octobre 2014 à Paris

Le SIAL est le plus grand salon de l'innovation de l'agroalimentaire au monde. Il s'agit du plus grand observatoire de l'innovation alimentaire au monde, dédié aux professionnels de l'industrie agroalimentaire, de la distribution alimentaire.

L'UMOCI a accompagné quatre (04) professionnels de la filière gomme arabique. Ils ont été accompagnés par le Coordinateur National de l'UMOCI.

2.2.4 Participation à la 23ème édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK), du 18 au 29 décembre 2014 :

La FIDAK, qui demeure l'un des plus grands rendez-vous économiques de la sous-région ouest-africaine, en général, et du Sénégal, en particulier, offre l'opportunité de découvrir les différentes potentialités économiques, culturelles et touristiques des pays participants, d'élargir ou de renforcer les relations d'affaires entre participants et d'accéder à un marché sous- régional de plus de 200 millions de consommateurs.

Le thème de l'édition 2014 est « l'intégration régionale : levier de développement économique et social » et le Nigeria est le pays choisi comme invité officiel.

La participation du Mali à la FIDAK a été organisée par le Ministère du commerce à travers l'APEX et l'UMOCI. L'UMOCI a pris en charge les frais de transports des marchandises et du déplacement des exposants maliens.

De plus, les confitures de mangues de l'UTRAFRUY ont été exposées à la FIDAK dans le cadre de la recherche de partenaires.

Le Chef de production de l'UTRAFRUY et un agent commercial de l'UMOCI ont participé à la FIDAK. Egalement, le Coordinateur National a participé à la FIDAK. Il a été interviewé par une Télévision privée sur l'accompagnement des acteurs par l'UMOCI à la FIDAK 2015.

2.2.4 Participation à la Foire Internationale de Bamako (FEBAK), prévue du 15 au 25 janvier 2015 à Bamako

Prise en charge d'un stand de 9 m2 au compte de l'Unité de Transformation de Fruits de Yanfolila et insertion d'une page sur la mise en œuvre du CIR dans le catalogue de la FEBAK.

2.3. Renforcer les capacités des acteurs de la filière karité

2.3.1 Participation du Mali a la 7eme Conférence internationale sur le karité, ténue du 24 au 26 mars 2014 à Abidjan en Côte d'Ivoire

La Conférence internationale sur le karité est une rencontre organisée par l'Alliance Globale du Karité (Global Shea), une association qui a pour but de promouvoir la qualité et la durabilité dans l'industrie karité. La rencontre a été appuyée par le Centre Ouest Africain pour le Commerce de l'USAID. Elle avait pour objectifs principaux :

- la formation des acteurs sur la chaîne de valeur de la filière karité ;
- les mises en relations d'affaires entre les partenaires.

Les formations ont porté essentiellement sur les modules suivants :

- initiative karité au Mali : Bilan et perspectives ;
- femme et entreprise : lutte et succès ;
- système d'information du marché du karité : projet « SENEKELA au Mali » ;
- formation sur les Bonnes Pratiques de Transformation du savon ;
- développement de l'esprit d'entreprise ;
- maîtrise de la comptabilité.

Lors de la conférence, l'accent a été mis sur les normes. Il s'agit de convenir des normes en matière de qualité en établissant un Cahier de charges pour l'exportation des produits du karité.

Suite à la requête du Comité d'Initiative pour la mise en place de l'Interprofession de la Filière Karité, l'UMOCI a pris en charge :

- la location d'un bus de 35 places pour 7 jours pour les participants;
- les frais de carburant du bus ;
- les frais d'inscription d'une personne à la conférence.

Deux (02) agents de l'UMOCI ont participé à la conférence: le Coordinateur National de l'UMOCI et un Agent chargé de Renforcement des capacités.

2.3.2 Participation aux Journées nationales de la filière karité, du 29 novembre au 1er décembre 2014 à Bamako

A la demande de l'Association des Professionnels du Karité au Mali (APROKAM), l'UMOCI a accordé un appui financier à l'organisation des journées karité : prise en charge des frais de communication (ORTM, Africable, Radios), de la location de salles de conférence et de restauration, pause- déjeuner.

A cette occasion, l'UMOCI a fait une présentation de la stratégie nationale de développement de la filière karité et a pris un stand pour l'Unité de Transformation de Fruits de Yanfolila pour l'exposition vente organisée dans le cadre des journées karité.

A la fin de des journées karité, l'APROKAM a décerné un diplôme de reconnaissance à l'UMOCI pour ses appuis multiformes aux acteurs de la filière karité.

2.3 - Appuyer les PME de transformation des produits agroalimentaires

2.3.1 Acquisition et installation des équipements à trois (03) PME de transformation des produits agroalimentaires :

- la coopérative de femmes transformatrices de produits agroalimentaires installée à BadougouDjioliba a bénéficié de l'appui de l'UMOCI à travers la prise en charge de l'acquisition

et l'installation d'un séchoir. Il y a eu l'achat de petits matériels au premier trimestre 2014. Il y a eu également la formation pratique sur les équipements.

- l'acquisition de séchoirs à deux (02) autres coopératives de femmes transformatrices des produits agroalimentaires.

2.4 Réunion d'information sur le projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique au Mali

Le mardi, 28 janvier 2014 s'est tenue à Bamako, la réunion d'information sur le projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique au Mali sous la présidence de Monsieur Sidy Mohamed Ag ICHRACH, Conseiller Technique au Ministère du commerce.

Deux présentations ont été faites sur :

- le rappel de l'actualisation de la stratégie sectorielle gomme arabique et le résumé du projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique au Mali ;
- le plan de travail révisé de la première année du projet.

A la suite de ces présentations, une série de questions a été posée portant essentiellement sur :

- la nécessité de la mise en place du système warrantage ;
- la nécessité de la construction des magasins dans les zones de production ;
- la plantation de 10.000 ha notamment la délimitation et le piquetage ;
- la manière d'organiser les femmes en association ou en groupement de femmes ;
- la problématique de la préservation de l'Acacia Sénégal dont le potentiel existant est menacé ;
- la date réelle de démarrage du projet.

A toutes ces questions, des réponses ont été données par le Coordinateur de l'UMOCI à la satisfaction de tous. Des éclaircissements ont aussi été apportés par les personnes ressources, précisément par Monsieur Jonas DIARRA de la Direction Nationale des Eaux et Forêts.

2.4 Atelier du CIR sur le renforcement des capacités en matière d'intégration de la dimension Genre, de Suivi et d'Evaluation et de Communication, tenu du 24 au 28 mars 2014 à Lomé au Togo.

Destiné aux pays africains francophones et Haïti bénéficiaires du Cadre Intégré Renforcé (CIR), l'atelier a enregistré la participation de 51 participants constitués essentiellement des Coordinateurs nationaux, des Experts chargés de suivi évaluation et des Points Focaux du CIR.

La délégation du Mali était composée du Coordinateur national et les deux (02) Experts de l'UMOCI.

L'atelier avait pour objectifs de :

- intégrer le principe de la présentation de rapports basés sur les résultats pour l'ensemble de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé (CIR) ;
- faire en sorte que les pays du CIR comprennent mieux le Cadre logique et ses liens avec la collecte des résultats dans le cadre de plans de travail ciblés ;

- établir des synergies entre la collecte et la communication des résultats avec des outils faciles à utiliser ;
- expliquer pourquoi une stratégie en matière de communication est nécessaire et examiner les méthodes existantes ;
- inviter les principales parties prenantes, personnes influentes, experts du domaine à faire des exposés sur les questions clés relatives aux objectifs du CIR, à la collecte de résultats, à la présentation de rapports et à la communication ;
- présenter les meilleures pratiques et familiariser les parties prenantes avec les concepts d'intégration du commerce, de coordination, de mobilisation de ressources et de pérennisation des projets/programmes ;
- sensibiliser les parties prenantes du CIR au rôle dans les échanges commerciaux, ainsi que de les doter des compétences nécessaires pour repérer les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes et pour trouver les femmes dans le cadre du CIR.

Les thèmes développés portaient sur :

- la prise en compte plus importante de la dimension genre dans le CIR ;
- les principes et les exigences du suivi évaluation des résultats du programme.
- l'importance de la communication pour une meilleure visibilité des résultats du CIR.

Les travaux de groupes en matière de partage d'expériences ont permis de mieux comprendre ces thèmes.

Des recommandations ont été formulées lors de l'atelier, dont, entre autres :
- intégrer ou renforcer la dimension genre dans les Etudes Diagnostiques pour l'Intégration du Commerce (EDIC) en cours de mises à jour ;
- s'imprégner des lignes directrices du CIR et de prévoir des plans de suivi des activités et un système interne de rapportage en vue de faciliter le rapportage des résultats aux instances du CIR ;
- réviser les plans de travail réels en respectant les règles et principes ;
- s'approprier le plan de travail et le budget et de les utiliser comme un outil de gestion axée sur les résultats ;
- revoir ou développer des stratégies de communication sur la base de la méthodologie présentée pendant l'atelier ;
- insérer systématiquement de postes budgétaires pour les activités de communication dans les projets de catégorie 2 et dans les budgets pour les phases 2 des projets de Catégorie 1.

2.5 Participation aux activités de la semaine de la Journée Internationale de la Femme Rurale au Mali, du 23 au 27 octobre 2014 à Bandiagara

Les journées de la semaine se sont déroulées comme suit :

- conférences-débats ;

- exposition-ventes des produits du terroir ;

- journée phare consacrée aux discours des responsables administratifs et politiques, la remise des matériels aux femmes rurales et les musiques folkloriques ;

- les visites touristiques.

Suite à la demande du ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre, l'UMOCI a fait un appui financier pour accompagner l'événement.

Egalement, l'Expert chargé du suivi des projets et du renforcement des capacités de l'UMOCI a fait une présentation sur les appuis de la femme rurale par le Cadre Intégré.

2.6 Participation à la Conférence Internationale sur la Certification des produits Agricoles dont le thème est « Agriculture Durable : Enjeux et Perspective de la Certification Agricole » du 16 au 20 novembre 2014 à Abidjan en Côte d'Ivoire :

L'objectif était de créer une plate-forme internationale réunissant tous les acteurs du secteur afin de s'accorder sur les enjeux de la certification et en définir de manière consensuelle les orientations futures par des actions et solutions concrètes. Il s'agissait spécifiquement :

- d'échanger sur les problématiques liées à la certification notamment sur les questions clé de prime, formation, traçabilité, financement et suivi évaluation;
- de susciter une compréhension commune des enjeux, opportunités et perspectives de la certification;
- de partager la situation globale de la certification;
- d'identifier les actions à mener par l'ensemble des acteurs pour le repositionnement de la certification au cœur des activités de durabilité;
- d'impliquer les autorités gouvernementales pour leur participation active dans le processus ;
- de susciter le dynamisme des organisations de producteurs et des différents acteurs de la durabilité.

L'Expert chargé du suivi des projets et deux (02) agents commerciaux de l'UMOCI ont participé à la Conférence. A cette occasion, l'UOMCI a fait une présentation sur son expérience en matière d'accompagnement à la certification des acteurs privés.

Lors de la Conférence, plusieurs thèmes ont été présentés et des ateliers se sont tenus. Il s'agit :

- des actions gouvernementales pays producteurs en matière de certification
- du rôle des ONG et organisations Internationales
- des perspectives des organisations de Producteurs
- du financement des projets de certification
- des aspects sociaux et environnementaux
- de la productivité : utilisation rationnelle des pesticides et engrais.

Les thèmes des ateliers ont porté sur :
- la Politique d'encadrement (renforcement des capacités) ;
- la Politique de financement des programmes de certification ;

- la Politique d'accès au marché

A l'issue de la conférence, les recommandations suivantes ont été formulées :

- impliquer le gouvernement dans les étapes de la certification ;
- revoir à la baisse le coût de la certification ;
- informer les acteurs des différentes filières sur les informations primordiales de la certification ;
- harmoniser les labels de certification pour qu'ils soient faciles à comprendre ;
- faire un suivi régulier après la certification ;
- mettre en place et promouvoir les organismes qui délivrent le certificat en Afrique ;
- promouvoir la qualité et la durabilité ;
- mettre en place des cahiers de charge pour chaque filière ;
- former les producteurs sur le mode d'emploi des engrais et des pesticides.

2.7- Autres activités réalisées:

- Renforcement des capacités de l'UMOCI ;
- Evaluation à mi-parcours du Projet de la Catégorie 1 du CIR ;
- Actualisation en cours de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC) ;
- Mission conjointe de supervision du Secrétariat Exécutif du Cadre Intégré Renforcé (SE/CIR) et du Gestionnaire des Fonds du CIR, du 03 au 09 mars 2014 à Bamako.

2.8 Participation aux autres rencontres

2.8.1 Réunion hebdomadaire de contrôle de tâches au Ministère du commerce :

Chaque lundi, le Coordinateur National de l'UMOCI participe à la réunion de contrôle des tâches. Deux points relatifs à la mise en œuvre du Cadre Intégré sont inscrits. Il s'agit :

- de la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique ;
- de l'actualisation de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC).

3. Les contraintes de mise en œuvre, les enseignements tirés des réponses apportées à ces contraintes, et les connaissances acquises à partir des évaluations et des études réalisées 2014

3.1-Les contraintes majeures de mise en œuvre restent la mobilisation et le transfert des fonds au PNUD. Ces difficultés ont eu un impact négatif sur la mise en œuvre du programme.

L'UMOCI a été confrontée à plusieurs contraintes dans la mise en œuvre du projet, notamment:

- Retard dans la mobilisation des crédits du 1er semestre pour faire face aux activités programmées au 1er trimestre 2014 (traitement phytosanitaire) ;

- Non réalisation de certaines activités programmées pour des contraintes budgétaires.

4-Les principaux partenariats et la collaboration inter - institutions: impact sur les résultats.

La DNCC a au nom de l'UMOCI signé un Protocole d'accord avec l'Office de Protection des Végétaux (OPV) et l'Interprofession de la Filière Mangue (IFM) dans le cadre du traitement phytosanitaire des vergers de manguiers.

5- Les autres faits saillants et les questions transversales pertinentes pour les résultats présentés par le rapport.

Néant.

PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNEE 2015

1-Les actions prioritaires prévues pour l'année à venir qui permettraient de surmonter les contraintes, de s'appuyer sur les réalisations et les partenariats, et de bâtir sur les leçons apprises / les enseignements de l'année en cours :

1.1- Les actions prioritaires prévues pour l'année à venir qui permettraient de surmonter les contraintes

Les actions prioritaires à mener durant l'année 2015 :

- Missions de prospection, de suivi et d'évaluation du traitement de 5000 ha de vergers de manguiers par l'OPV pour les périodes de février- mars 2015 ;
- Traitement de 5 000 ha de manguiers ;
- Acquisition des équipements et matériels de traitement phytosanitaire à l'IFM Mali ;
- Formation des acteurs sur les techniques de traitement phytosanitaire des vergers de manguiers ;
- Sensibilisation à la lutte mécanique (Sketchs, Radios rurales et missions) ;
- Appui à l'entretien des vergers (Formation et sensibilisation sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) - Guide d'autocontrôle ;
- Appui à la vulgarisation de la méthode de lutte par piégeage sur 500 ha ;
- Appui à l'interprofession de la filière mangue (achat d'équipements pour les sièges)
- Acquisition des matériels de récolte (3000 cagettes) ;
- Programme d'amélioration de la qualité des amandes de Karité Phase 2 ;
- Participation à la 8ème Conférence annuelle sur le karité en 2015 ;
- Appui à l'interprofession de la filière karité : acquisition des équipements ;

- Formation des acteurs en technique de séchage, initiation aux normes de qualité et de sécurité, gestion de la coopérative ;
- Mise en place du système de gestion de la qualité dans les PME de transformation agricole ;
- Accompagnement des acteurs agricoles au Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris en 2015 ;
- Participation au Salon International Professionnel de Fruits et Légumes (SIFEL) au Maroc.

1.2-Les enseignements tirés en 2014:

Aucune difficulté majeure n'a été constatée en 2014.

2. L'indication de tous ajustements majeurs dans les stratégies, les objectifs ou résultats clés et les réalisations prévues dans le programme de pays.

Conformément aux prescriptions du CSCRP et aux objectifs prioritaires du Gouvernement, le projet doit s'orienter vers l'appropriation par les bénéficiaires et mettre l'accent sur les appuis aux PME de transformation.

- **FIAGRO :** La mise en place d'une stratégie de sortie pour les opérations de traitement en 2015 : achat d'équipements pour les acteurs et appropriation ;
- **Suivi de l'exploitation de l'UTRAFRUY :** autonomisation des femmes, recrutement du staff de la Direction de l'Usine en 2015 et retrait de l'UMOCI dans la gestion et la promotion de l'UTRAFRUY en 2015.

3-L'estimation du budget nécessaire (y compris les déficits de financement majeurs).

Budget de l'année 2015

La demande d'avance de fonds pour l'année 2015 est de 807 851 806 FCFA. Le budget d'Etat et le PNUD supporteront le financement. La contribution du PNUD s'explique par le versement de fonds au PNUD qui les rétrocède sous forme d'avance de fonds.

IV- MISE EN OEUVRE FINANCIÈRE

Budget de l'année 2014 : 1.153.031.667 FCFA

Dépenses totales pour l'année 2014 : 927 312 020 FCFA.

Ecart :…… FCFA.